

A4. La vallée de Beautiran Villenave d'Ornon

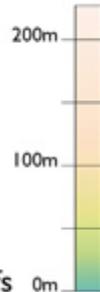
+-

Légende

-  Limite franche
d'unité de paysage
-  Limite progressive
d'unité de paysage

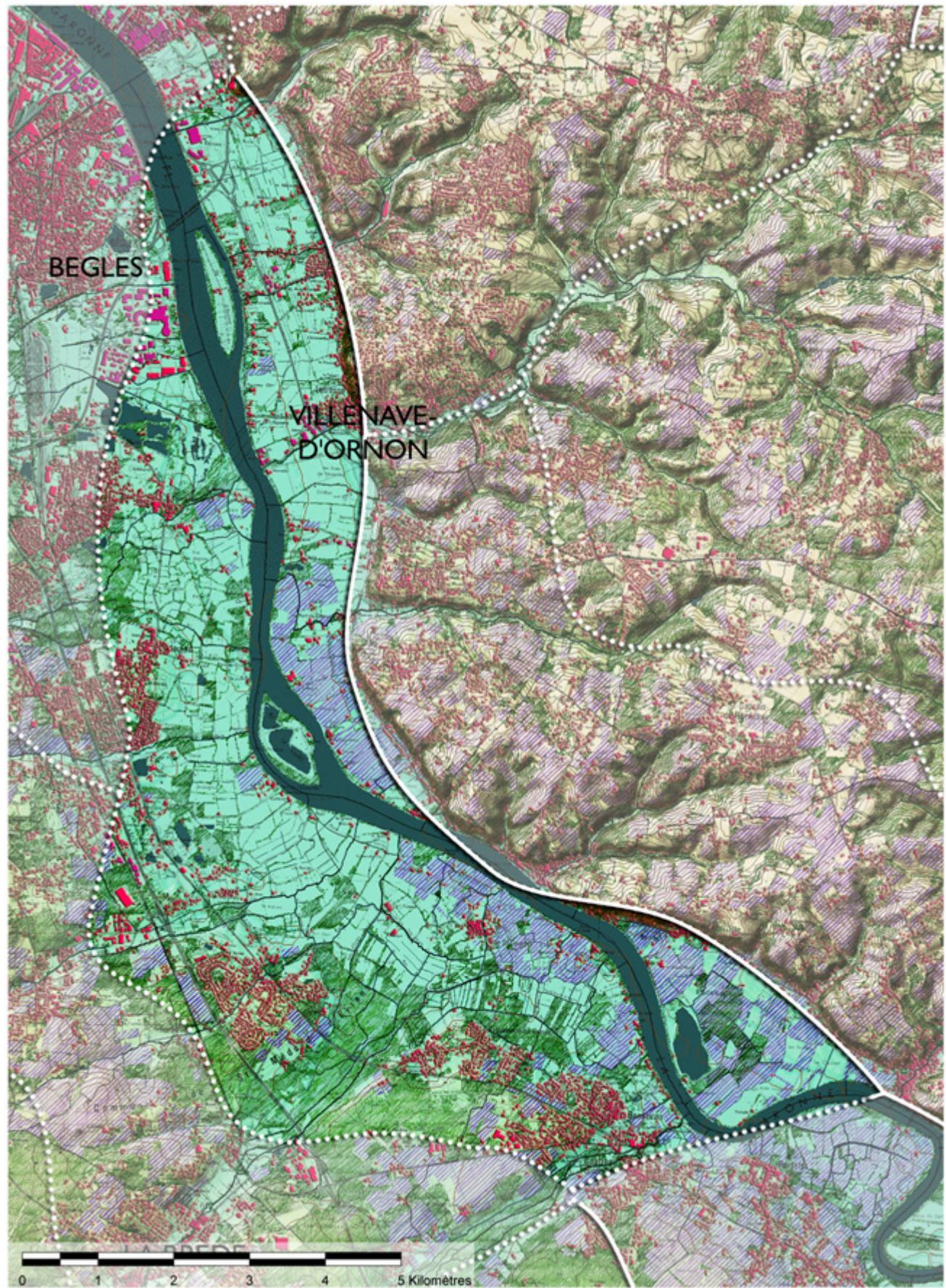
-  Urbanisation
-  Zone d'activités
-  Eaux de surface

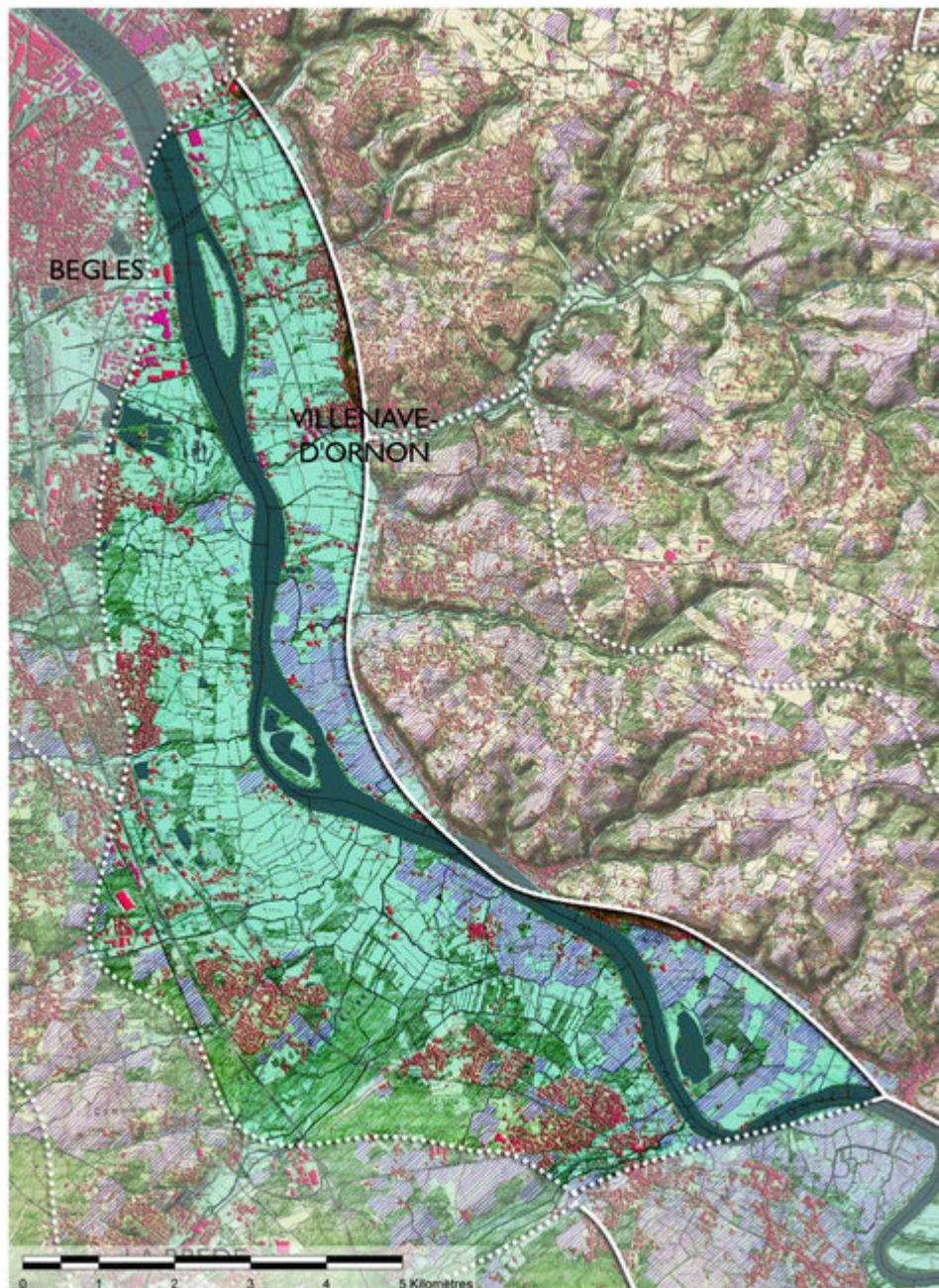
-  Forêts et autres
structures arborées
-  Vignes
-  Courbes de niveau

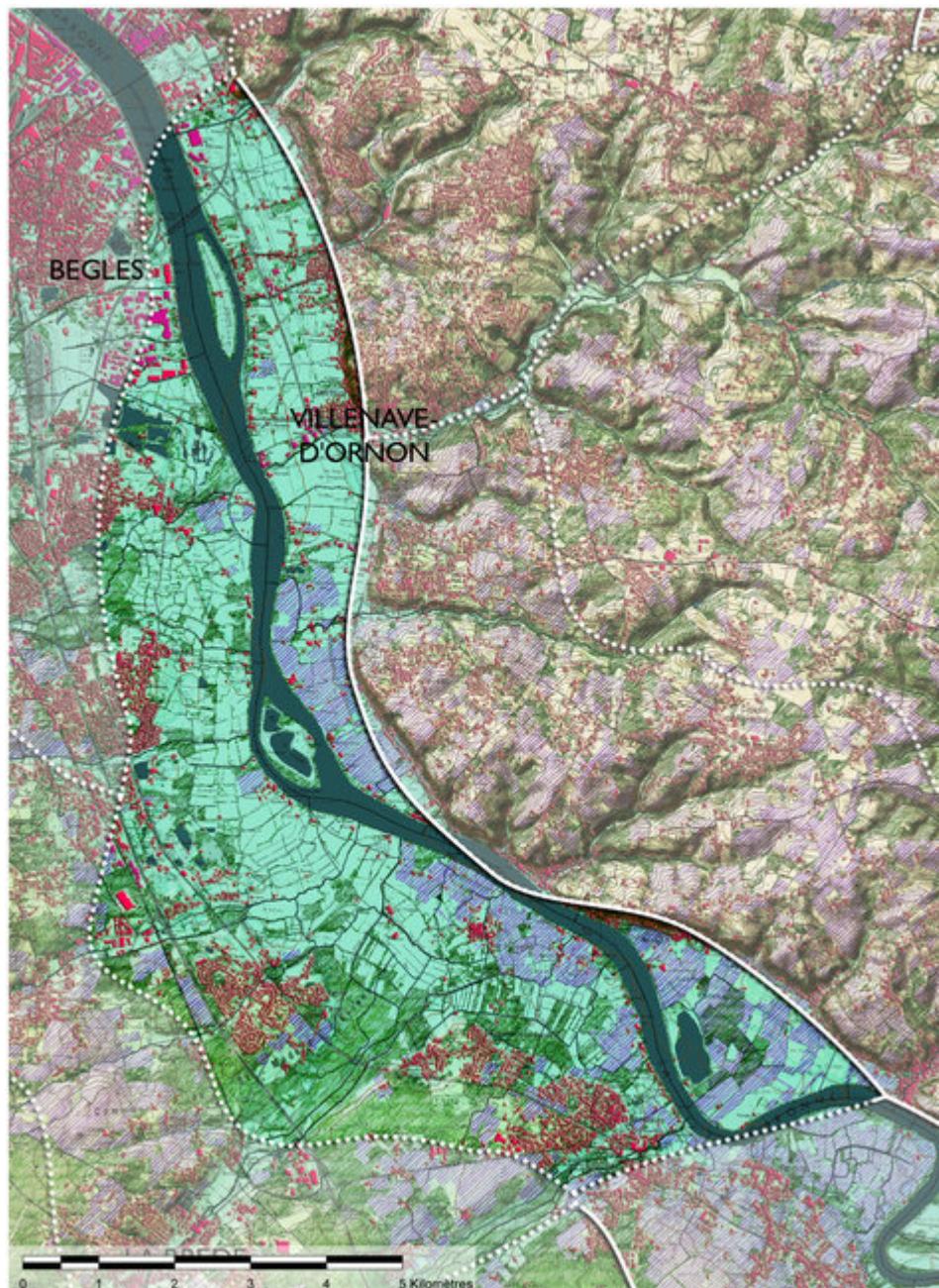


Reliefs

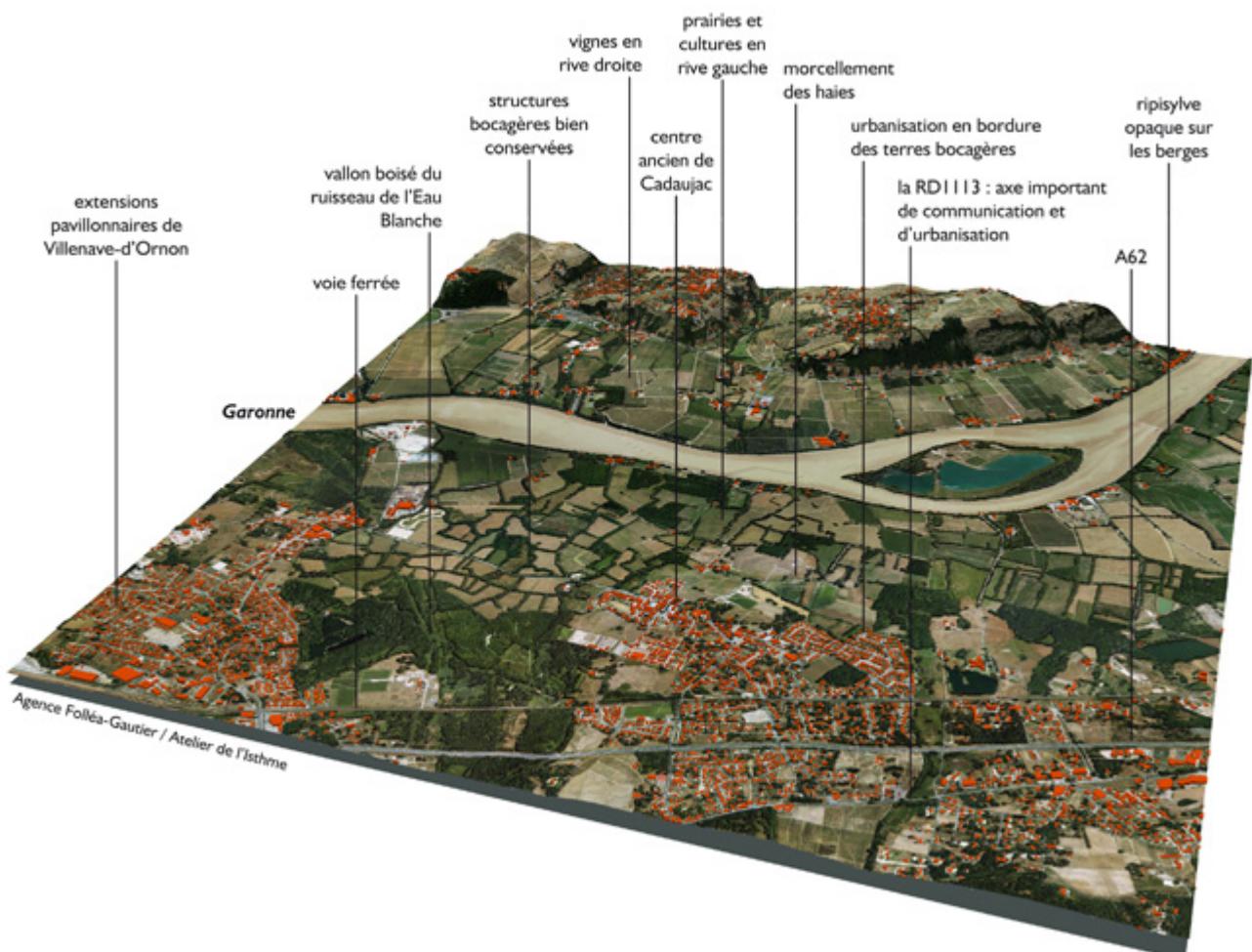
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25







+





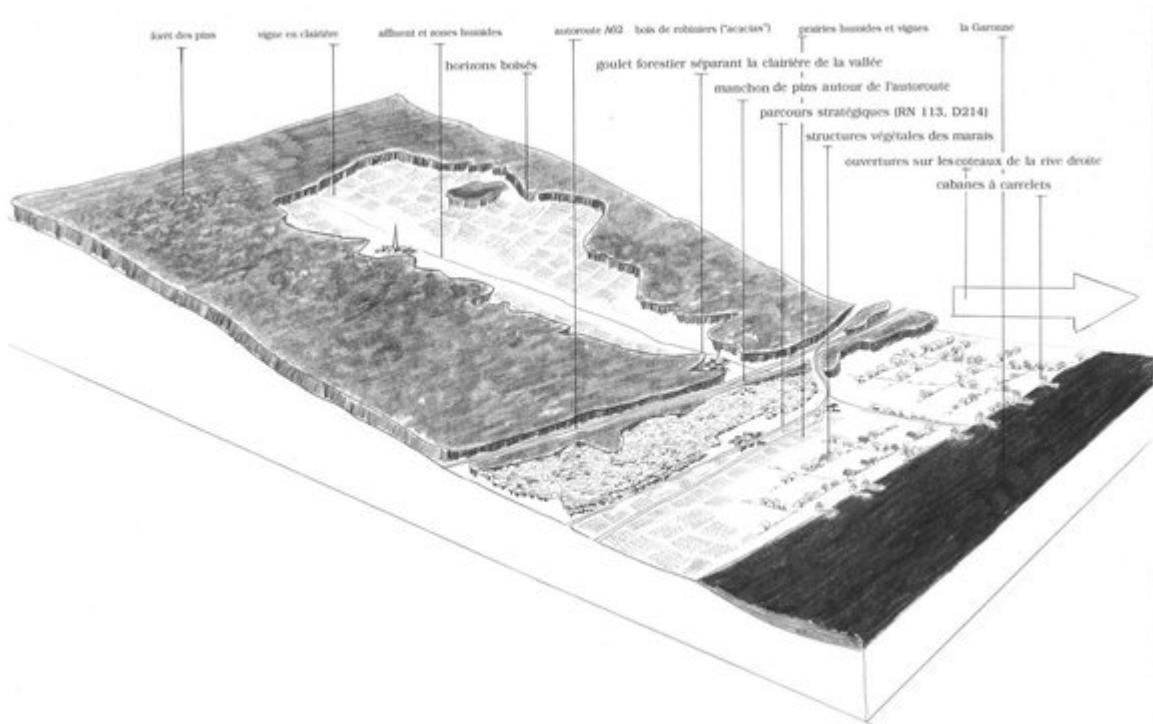
Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



En amont de Bordeaux, la vallée de la Garonne offre des paysages très particuliers : sur une quinzaine de kilomètres, entre les coteaux raides et boisés de l'Entre-Deux-Mers (en rive droite) et les pentes des croupes graveleuses (en rive gauche), le lit majeur est organisé en bocages. Ceux-ci, constitués principalement de prairies, accueillent également quelques cultures, notamment céréalières. Par ailleurs, de grandes parties de la basse vallée en amont restent dédiées à la viticulture. En sortie de l'agglomération bordelaise, les routes RD108 et RD214 parcourent les premières communes formant l'axe d'urbanisation de la vallée (Cadaujac, Saint-Médard-d'Eyrans, Beautiran), également desservies par la voie ferrée.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Un marais structuré en bocage

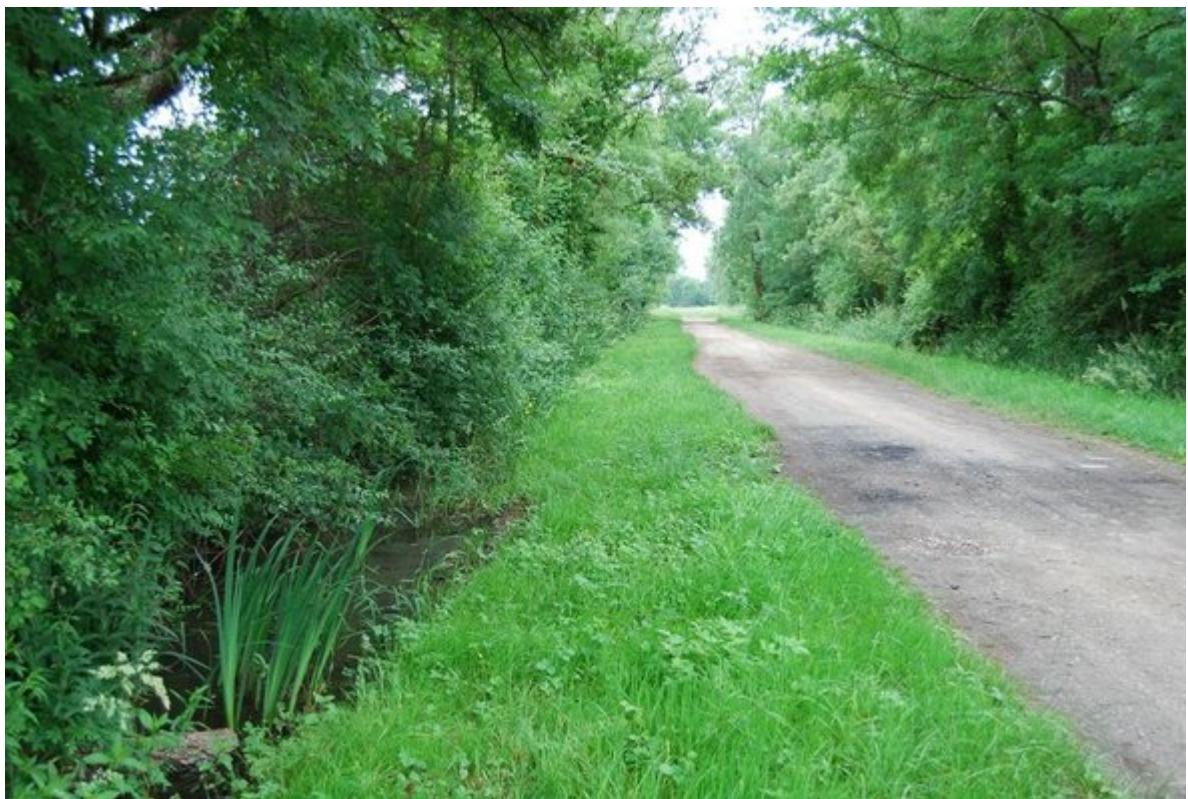


Les grandes parcelles de céréaliculture sont accompagnées d'arbres et de haies - Cadaujac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les chemins se glissant entre les haies offrent des ambiances paysagères intimistes - Cadaujac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Un paysage encore assez préservé de marais bocager occupe une grande partie de la vallée : sur chaque rive, des réseaux de haies arborées organisent les parcelles de prairies et de cultures, coïncidant souvent avec les systèmes de drainage. Ainsi, même si on ne trouve presque pas de boisements en tant que tels sur ces terres basses, les arbres forment tout de même une composante majeure de ce paysage, soulignant l'organisation du territoire et occupant souvent premier et dernier plans.



Haies et fossés constituent des habitats précieux - Cadaujac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Haies et fossés forment également un réseau précieux pour la biodiversité. En jouant un rôle de corridors biologiques, ils relient les berges du fleuve aux milieux plus en retrait. Cette composition complexe permet une cohabitation plus étroite entre des activités de production agricole (élevage ou cultures) et des habitats naturels préservés.



Les structures restent lisibles, mais les haies sont discontinues - Saint-Médard-d'Eyrans
crédits : Agence Folléa-Gautier

Aujourd'hui, plusieurs processus menacent cet équilibre fragile, dépendant en bonne partie de l'élevage. En s'éloignant des berges, on peut observer un morcellement progressif des haies : elles se dispersent jusqu'à disparaître, laissant notamment les franges urbaines bien visibles.



Les constructions apparaissent en bordure des prairies et commencent à s'y implanter - Cadaujac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Celles-ci constituent le principal facteur de dégradation des paysages de bocages : les extensions urbaines s'implantent en bordure des prairies, imposant leurs constructions banales au contact direct d'espaces agricoles dégagés. Le maintien et la création de plantations arborées permettrait la mise en place de lisières agro-urbaines plus composées, mieux inscrites dans le site et appropriables par les habitants.



A gauche, cette parcelle connaît un début d'enrichissement, qui peut à terme générer un boisement - Saint-Médard-d'Eyrans
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le développement trop important des peupleraies risque d'effacer les structures bocagères - Cadaujac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le développement de boisements, sous forme d'enrichissement de certaines parcelles ou de plantation de peupleraies, remet aussi en cause, par endroits, la typologie bocagère de la vallée.

De grandes surfaces viticoles en fond de vallée



A Saint-Médard-d'Eyrans, de grandes parcelles de vignes encadrées de boisements
crédits : Agence Folléa-Gautier

Jusqu'à la commune de Camblanes-et-Meynac, la rive droite reste plus occupée par des exploitations viticoles, tandis qu'en rive gauche, les vignes sont concentrées autour du village d'Isle-Saint-Georges. Ces cultures ne s'encombrent pas de la trame bocagère arborée des marais, et les horizons sont ici bien plus ouverts. La ripsylve de la Garonne, constituant tout de même une limite, dessine un liseré plus sombre autour de ces domaines : les lisières boisées restent une composante des paysages de la vallée.

Des "berges d'activités" aménagées à proximité de Bordeaux



L'usine d'incinération de Bègles
crédits : Agence Folléa-Gautier



Voie proche des berges derrière le centre commercial "Rives d'Arcins" - Bègles
crédits : Agence Folléa-Gautier

Au nord de l'unité, les berges accueillent les zones d'activités de l'agglomération bordelaise, sur les communes de Bègles et Villenave-d'Ornon. Usine d'incinération et centres commerciaux forment un ensemble conséquent, qui a justifié l'aménagement des rives de Garonne, dans le but d'inscrire ces équipements importants dans les paysages du fleuve.



Aménagement de promenades au sein des boisements des berges - Bègles
crédits : Agence Folléa-Gautier

Certains tronçons présentent ainsi des aménagements soignés, qui offrent la possibilité de découvrir ces berges et d'en profiter en tant qu'espace de promenade et de loisirs, directement à la sortie de la ville ; c'est le cas à l'est de la zone industrielle et commerciale de Tartifume, à Bègles.



Les berges habitées : carrelets et pontons - Bègles
crédits : Agence Folléa-Gautier

Au plus proche de l'eau, ces paysages sont également habités : la succession des cabanes à carrelets reprend une typologie qui signe la personnalité du fleuve, le "port Garonne" accueille les plaisanciers au long de ses pontons.

En s'éloignant de l'agglomération, des berges plus difficiles d'accès



Cette desserte locale, parallèle au fleuve, ne donne pas à voir la Garonne au public - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

La continuité de la ripisylve au long des berges de Garonne forme un écran entre le fleuve et les paysages des berges, et très peu de vues se dégagent. De plus, certains secteurs -comme la rive gauche à Beautiran - voient des habitations s'aligner juste au bord du fleuve : cette privatisation des berges rend plus inaccessible encore cette frange précieuse du paysage, la camouflant par des haies souvent opaques.



Un écran végétal opaque masque la Garonne au bout du chemin de la Cale - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les quelques points accessibles au bord de Garonne sont encore trop confidentiels : les voies s'achèvent en cul-de-sac obstrués par les végétaux. Ils mériteraient d'être révélés davantage et aménagés, afin de les valoriser en tant que sites-clefs dans la découverte des paysages de la vallée.

Une urbanisation concentrée sur les hauteurs



Malgré la voie ferrée surélevée, on perçoit la position légèrement en hauteur de l'église - Saint-Médard-d'Eyrans
crédits : Agence Folléa-Gautier

En dehors de ces implantations des berges, le bâti se limite aux zones non inondables : le pied de coteau en rive droite, desservi par la RD10 ; la fin des croupes graveleuses et la butte d'Isle-Saint-Georges en rive gauche.



Les fossés de drainage ont guidé la constitution des rues - Latresne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les structures paysagères participent souvent de la forme des bourgs d'origine : rues calées sur les réseaux hydrauliques, bâti mêlé à des boisements importants... Cela permet souvent une meilleure inscription de ces centres anciens dans le territoire. Les extensions plus récentes, tendant au contraire à s'affranchir de telles contraintes, rendent moins lisibles l'histoire et la composition des paysages, et dévalorisent ces derniers.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

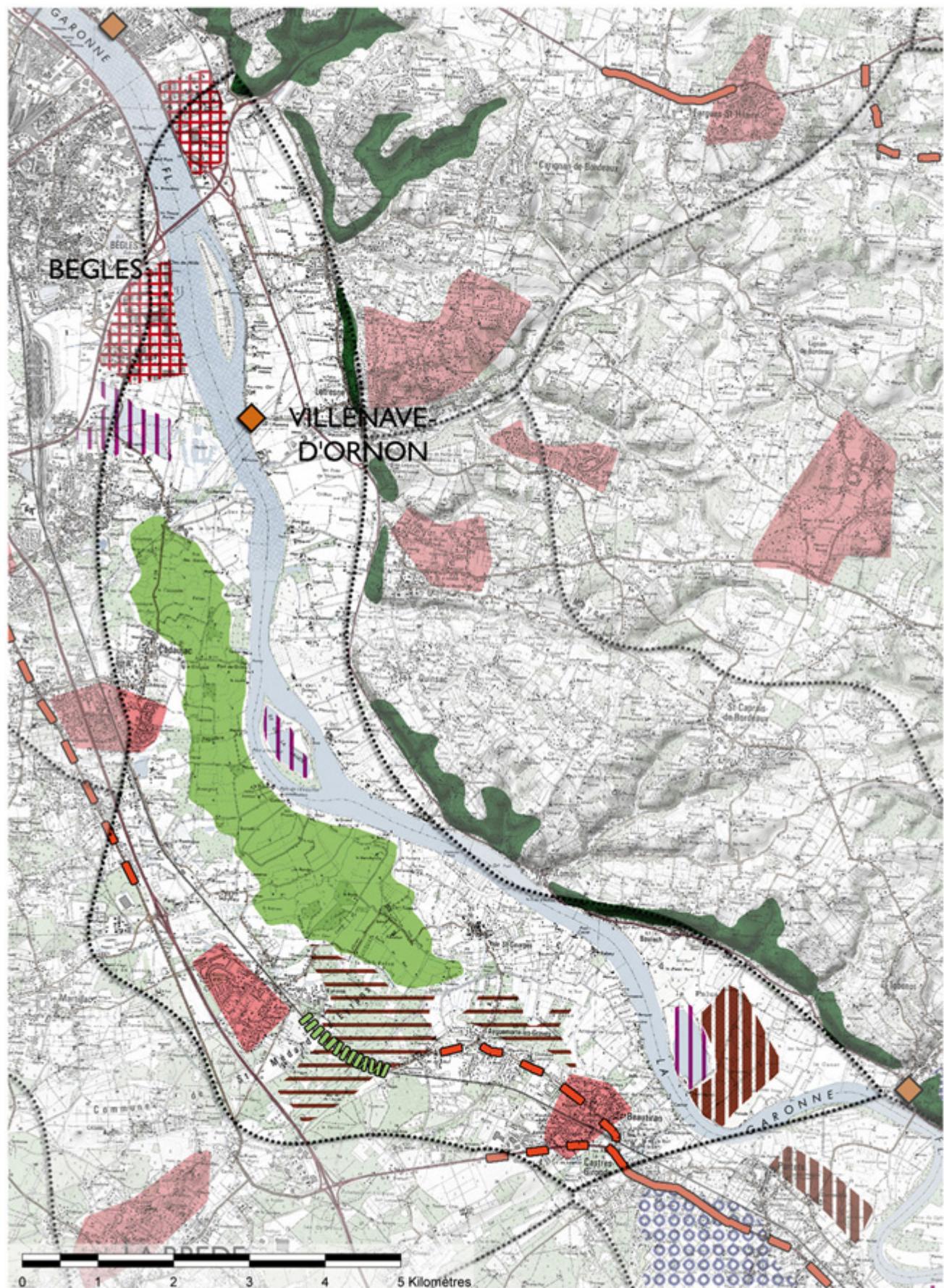
-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâties remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

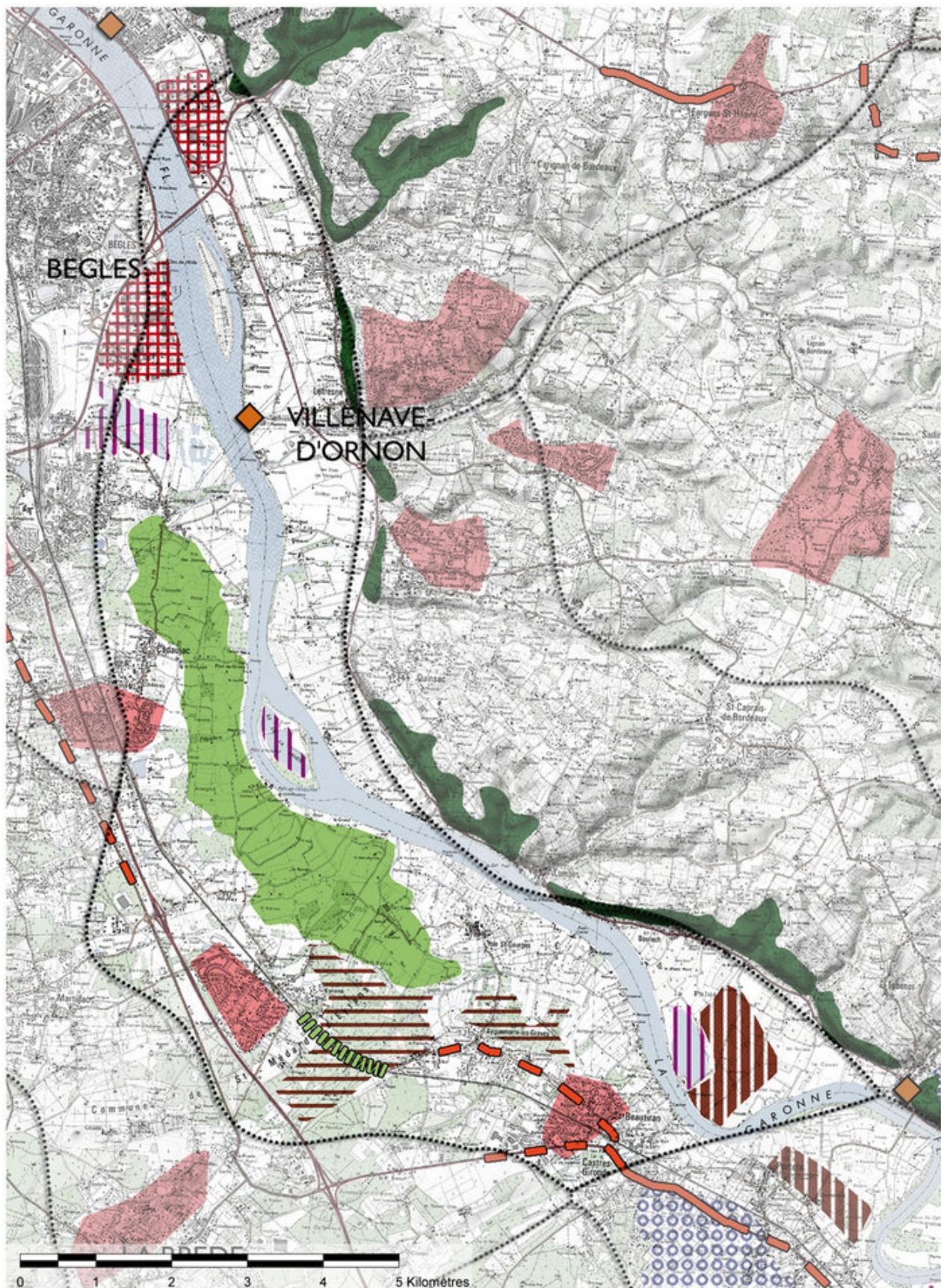
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

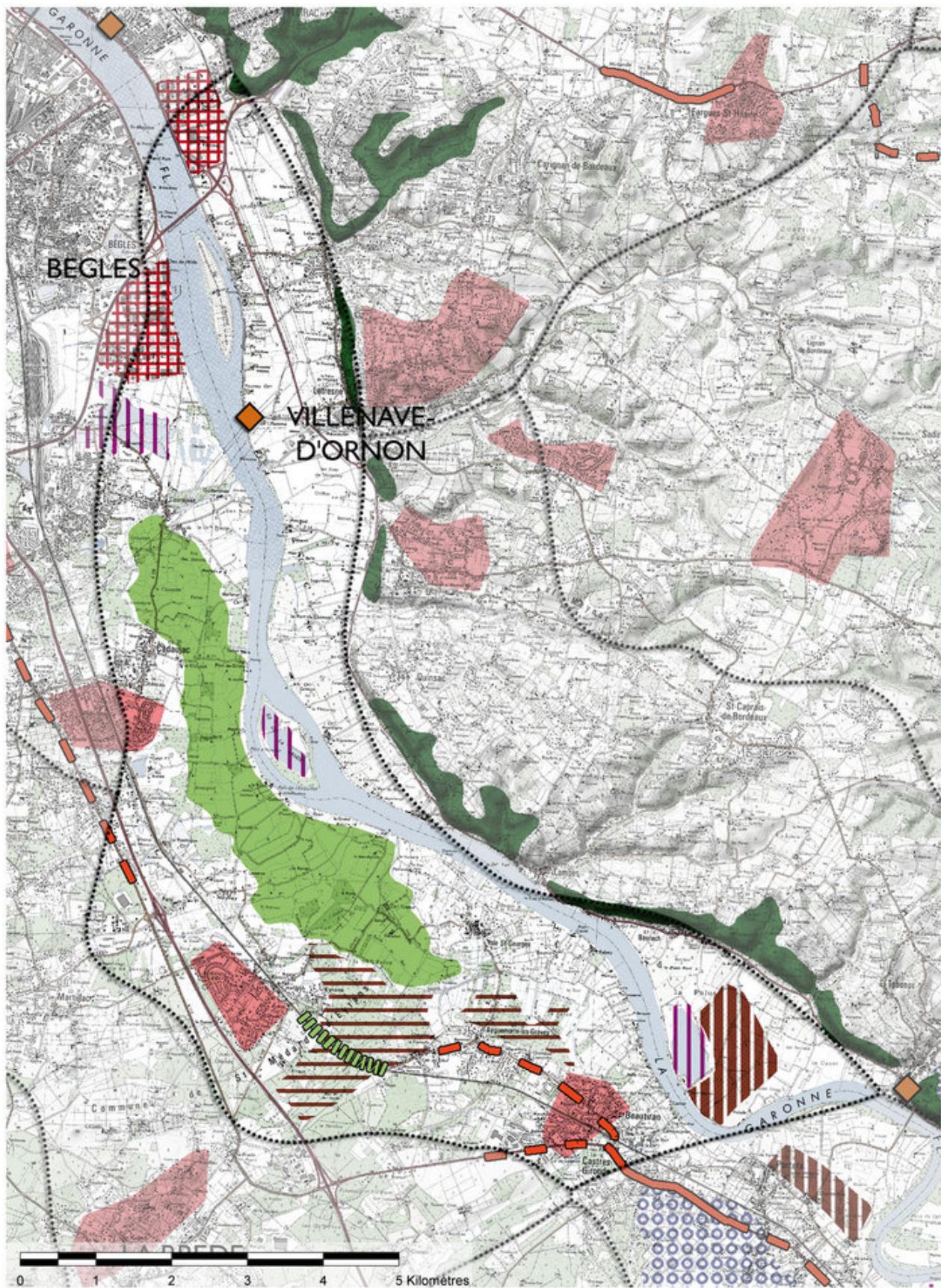
-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges
-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

-  Urbanisation linéaire
-  Carrières et gravières
-  Paysages de monocultures
-  Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
-  Peupleraies
-  Limite du département
-  Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection/préservation



Le maintien du pâturage permet de faire reculer l'enfrichement - Saint-Médard-d'Eyrans
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les structures végétales du bocage : entretien et gestion du patrimoine végétal, renouvellement des haies.



Les pins qualifient et organisent l'espace public - Saint-Médard-d'Eyrans
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine végétal des villages : protection et renouvellement des alignements, valorisation des espaces publics plantés.

Enjeux de valorisation/création



Les berges de la Garonne offrent des paysages de grande qualité, mais très peu accessibles - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'ouverture vers la Garonne : gestion de la ripisylve, maintien d'ouvertures paysagères, aménagement de points d'accès au fleuve.



Les fossés pourraient être valorisés et participer de la qualité de l'espace public - Latresne
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cette haie forme la limite entre la ville à droite (terrains de sport) et la vallée à gauche (prairies)
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les structures paysagères en milieu urbain : création d'itinéraires de promenades, de liaisons douces, valorisation des canaux, des haies.



Le bâti se mêle de façon étroite aux boisements - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les quartiers pavillonnaires : développement du potentiel végétal, plantation d'alignements d'arbres dans l'espace public.

Enjeux de réhabilitation/requalification



Le développement trop important des peupleraies risque d'effacer les structures bocagères - Cadaujac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les peupleraies dans la vallée : limitation de la surface des boisements, gestion paysagère et écologique dans une démarche d'ensemble intercommunale.



Le développement de l'urbanisation dévalorise les paysages des prairies bocagères - Cadaujac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines (notamment dans les bocages) : inscription dans les paysages du marais, création de liaisons douces

vers les centres-bourgs.